

## Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes

### Au titre de l'année 2023

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Résultat final obtenu	Nombre de points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunération (en %)	1	2,5	37	40	40
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en %)	1	5,1	20	20	20
3- Ecart de taux de promotions (en %)	1	5,8	15	15	15
4- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	1	100	15	15	15
5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	1	0	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			<b>87</b>		<b>100</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>87</b>		<b>100</b>